

SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL**Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical****Séance du 29 juin 2019**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 22
 NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 7

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 5

L'an deux mille dix-neuf le 29 juin, sur convocation faite le 27 juin, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur DBJAY, 1^{er} Vice-Président.

Présents titulaires : ROY Josette, BOUJU Isabelle, BLANCHET Manoëlle, BORDESOULES Murielle et DBJAY Jean-Pierre (5)

Pouvoirs : CHEVILLON Pierre donne pouvoir à BOUJU Isabelle et BARTHELEMY Valérie (Présidente) donne pouvoir à DBJAY Jean-Pierre (1^{er} Vice-Président) (7)

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 26 juin 2019, le Conseil Syndical a été à nouveau convoqué le samedi 29 juin 2019 à 8h et peut délibérer valablement sans condition de quorum, en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT.

Elu rapporteur : Monsieur Jean Pierre DBJAY – 1^{er} Vice-Président

Objet : **Compte Administratif 2018**

Vu l'arrêté de Madame la Préfète n°14-3273-DRCTE-B2 portant création du Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal (SEJI) à compter du 1^{er} janvier 2015 chargé d'exercer la compétence « Enfance, Jeunesse et Parentalité »

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le comptable

Considérant que Madame Valérie BARTHELEMY, Présidente, ne prend pas part au vote du compte administratif

I / Section d'investissement**A – Les dépenses**

		Dépenses d'investissement 2018		
		<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Taux réalisation</i>
20	Immobilisations incorporelles	2 109,60	2 109,60	
21	Immobilisations corporelles	104 643,06	47 987,31	
	Sous/total des dépenses équipement	106 752,66	50 096,91	47%
16	Remboursement de la dette en capital	55 000,00	50 777,61	
	Sous/total remboursement du Capital	55 000,00	50 777,61	92%
020	Dépense imprévues	3 000,00	0,00	
040	Opérations d'ordre - Amortissement	25 000,00	20 359,41	
	TOTAL	189 752,66	121 233,93	64 %

B – Les recettes

		Recettes d'investissement 2018		
		<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Taux réalisation</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	76 798,00	19 000,85	
	Sous/total des dépenses emprunt	76 798,00	19 000,85	24 %
13	Subvention reçues	4 798,00	33 755,81	
	Sous/total subventions reçues	4 798,00	33 755,81	70 %
10	Excédent de fonctionnement capitalisé - FCTVA	1 801,39	18 534,09	
040	Opération d'ordre - Amortissement	70 000,00	70 530,27	
021	Virement section de fonctionnement	13 000,00		
	Total :	166 397,39	141 821,02	84 %

Résultat 2018 (excédent)	20 587,09
---------------------------------	------------------

C – Clôture de gestion

La section d'investissement se clôture par un excédent de **20 587,09 €** pour l'année, ainsi cumulé au résultat antérieur de 23 355,27€, l'**excédent d'investissement reporté fin 2018 est de 43 942,36€**

II – Section de fonctionnement

A – Les dépenses

		Dépenses de fonctionnement 2018		
		<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Taux réalisation</i>
011	Charges à caractère général	275 512,00	196 422,12	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 427 000,00	1 322 253,96	
65	Autres charges de gestion courante	162 461,00	156 229,98	
	Sous/total dépenses de gestion courante	1 864 973,00	1 674 906,06	90 %
66	Charges financières	22 610,00	12 412,07	
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	635,82	
	Sous/total dépenses de gestion courante	1 895 583,00	1 687 953,95	89 %
022	Dépenses imprévues	4 992,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	13 000,00	0,00	
042	Opérations d'ordre amortissement	70 000,00	70 530,27	
	TOTAL	1 983 575,00	1 758 484,22	89 %

B – Les recettes

		Recettes de fonctionnement 2018		
		<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Taux réalisation</i>
013	Atténuations de charges	40 715,00	42 132,17	
70	Produits des services, domaine	360 000,00	453 961,88	
74	Dotations, subventions et participations	1 274 782,00	1 239 242,25	
73	Impôts et taxes	0,00	167,48	
	Sous/total dépenses de gestion courante	1 675 497,00	1 735 503,78	288%
77	Produits exceptionnels	2 752,07	7 840,01	
	Recettes réelle	1 678 249,07	1 743 343,79	91%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00	20 359,41	
	Total :	1 703 249,07	1 763 703,20	104 %

Résultat 2018 (excédent)	5 218,98
--------------------------	----------

C – Clôture de gestion

La gestion pour 2018 se clôture par la constatation d'un excédent de fonctionnement de **5 218,98 €**.
Il convient de rajouter le résultat antérieur reporté de 280 193,77€. **Ainsi le résultat à affecter fin 2018 s'élève à 285 412,75€.**

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide :

- **d'approuver** le compte administratif pour l'exercice 2018.
- **de constater** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion.
- **de voter** et d'arrêter les résultats définitifs tels qu'ils ont été énoncés précédemment.
- **d'autoriser** la Présidente à signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

POUR : 4
CONTRE : 0
Abstention : 2 (Mme BOUJU et M. CHEVILLON)

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
La Présidente,
Madame BARTHELEMY


Par délégation
Le Vice-Président
Jean-Pierre DBJAY

Enregistré en Sous-Préfecture le : - 3 JUIL. 2019
Sous le n°017;200049625-20190629 -2019 _ 11-DE
Affiché le : 29 JUIN 2019
Certifié exécutoire le : - 3 JUIL. 2019

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.